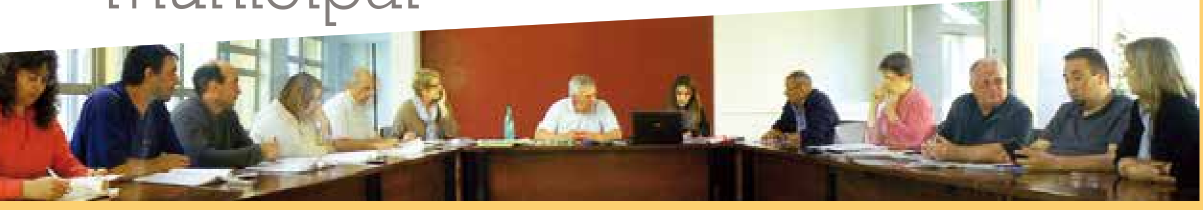


avril 2013 - N°96
Sensation Bretagne
19 DESTINATIONS MER
informations municipales
Pénestin
Echos du conseil municipal
Infos municipales
Animations
Vie associative
Infos diverses
L'énergie pour bâtir ensemble.
Cap Atlantique
Communauté d'agglomération
Morbihan
Conseil général
Pénestin
LA MER

le conseil municipal



Jean-Claude BAUDRAIS
MAIRE

Reçoit sur rendez-vous :
lundi de 9 h 30 à 12 h
et samedi de 9 h à 12 h

Les adjoints et leurs délégations :

Katherine REGNAULT - 1er Maire-adjoint

AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITES, PROXIMITE et VIE QUOTIDIENNE

À ce titre, Madame Katherine REGNAULT est plus particulièrement chargée :

- de toutes les questions sociales notamment relatives aux personnes âgées, aux handicaps, à l'enfance et à la famille,
- de la gestion du foyer logement et de son personnel
- de la gestion du personnel communal

Elle reçoit en outre délégation pour la signature de tout acte d'Etat-civil.

Elle est assistée dans sa tâche par Pierrick JAUNY -conseiller délégué- qui reçoit délégation en matière d'enfance-jeunesse, culture, patrimoine, animations, loisirs, sports et vie associative.

PERMANENCE DE MADAME REGNAULT : mercredi matin à partir de 9 h 30 sans rendez-vous et les autres jours de semaine sur rendez-vous uniquement. Monsieur Pierrick JAUNY reçoit l'après-midi, sur rendez-vous.

Joseph LIZEUL - 2e Maire-adjoint

GRANDS TRAVAUX, EQUIPEMENTS, VOIRIE, ESPACES VERTS ET TRAVAUX CONNEXES

À ce titre, Monsieur Joseph LIZEUL est plus particulièrement chargé :

- suivis des chantiers et grands projets
- gestion du service de voirie-espaces verts
- innovation et prospectives dans ces domaines

PERMANENCE : en semaine sur rendez-vous uniquement.

Michel BAUCHET - 3e Maire-adjoint

BATIMENTS, MARCHES PUBLICS, ENERGIE, TRANSPORTS ET HABITATS

À ce titre, Monsieur Michel BAUCHET est plus particulièrement chargé :

- Entretien, maintenance, travaux neufs et rénovations des bâtiments
- Aménagements intérieurs
- Suivi non financier des marchés publics
- Conseil et innovations en matière d'énergie et d'économies (éco-construction, développement durable) et d'habitat
- Transports et mobilité

PERMANENCE DE MONSIEUR BAUCHET : en semaine sur rendez-vous uniquement.

Jean-Claude LEBAS - 4e Maire-adjoint

URBANISME, AMENAGEMENT DE L'ESPACE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET GESTION DES ESPACES MARITIMES

À ce titre, Monsieur Jean-Claude LEBAS est plus particulièrement chargé :

- Instruction et délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols, droits de préemption, démolition, domanialité
- Concertation publique et procédures liées à l'aménagement public
- ZAC et lotissements, terrains de reconversion conventionnelle et aménagements touristiques
- Suivi non financier des marchés publics liés à son pôle de responsabilité
- Espaces Maritimes et côtiers

PERMANENCE : lundi matin à partir de 9 h 30 et les autres jours de semaine sur rendez-vous uniquement.

Catherine RICHEUX - 5e Maire-adjoint

ECONOMIE, FINANCES, TOURISME et INTERCOMMUNALITE

À ce titre, Madame Catherine Richeux est plus particulièrement chargée :

- Instruction, contrôle et mise en œuvre de tous actes relatifs aux finances communales
- Préparation, présentation et exécution des budgets
- Suivi financier des marchés publics
- Affaires économiques, emploi, commerce et tourisme
- Elle est également déléguée auprès de CAP ATLANTIQUE

PERMANENCE : Mardi matin à partir de 9 h et les autres jours de semaine (sur rendez-vous uniquement)

Les conseillers municipaux

Pierrick JAUNY - Fabien BERTON - Rénald BERNARD - Annie BRIERE - Rodolphe DINCKEL - Alban DROUET - Martine GALOUP - Jeanne GIRARD - Séverine CRUSSON - Christian LELAY - Stéphane SEIGNEUR - Karl VALLIERE



MAIRIE - 44 rue du Calvaire
56760 PENESTIN
Tél. 02 23 10 03 00
mairie.penestin@wanadoo.fr
www.mairie-penestin.com

OUVERTURE AU PUBLIC : DU LUNDI AU VENDREDI

- Tous les matins 9h15 à 12h
- Les après-midi : mardi et jeudi de 14h à 16h45, vendredi de 14h à 15h45
- le samedi de 9h à 12h (permanence état civil et informations générales)

CONTACTS PAR E-MAILS :

Accueil : mairie.penestin@wanadoo.fr
Secrétariat Général : sg@mairie-penestin.com
Animation : animations@mairie-penestin.com
Communication : communication@mairie-penestin.com
Finances : finances@mairie-penestin.com
Juridique : juridique@mairie-penestin.com
Maritime et sécurité : securite@mairie-penestin.com
Médiathèque : mediatheque.penestin@wanadoo.fr
Police : police@mairie-penestin.com
Territoire : territoire@mairie-penestin.com
Urbanisme : urbanisme@mairie-penestin.com

ABONNEMENT AU BULLETIN MUNICIPAL :
voir avec l'Office du Tourisme de Pénestin

CRÉATION : MACHINACOM
Guérande - 02 51 75 07 05

IMPRESSION :
La Nouvelle Imprimerie 02 51 75 07 07

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.





édito le mot du maire



Après cette période hivernale où le temps a semblé s'étirer au bruit de la pluie et des vents d'est, les jonquilles sont épanouies et déjà le mimosa est défleuri. Le soleil semble renaître et les week-ends où il était présent, la fréquentation du sentier côtier a permis d'appréhender notre besoin d'air et de luminosité.

Ce trimestre a été pour votre conseil municipal le moment de la réflexion, et le chantier budgétaire a largement occupé nos esprits.

Dans ce cadre, des articles de presse divers et d'autres publications, des remarques, si ce n'est des rumeurs récurrentes, nous obligent à faire un point sur les finances communales.

La vérification des comptes administratifs et de gestion 2012, effectuée comme chaque année à cette date par la Direction des Finances Publiques, nous autorise à parler sous leur contrôle.

Les questions posées par certaines publications mettent en évidence la dette de la commune de Pénestin en la rapportant au nombre d'habitants.

Le calcul effectué consiste, en définitive, à faire le décompte des emprunts communaux (qui sont relatifs à des investissements, c'est-à-dire à la création d'actifs) en divisant cette somme par un nombre de 2000 habitants (la commune de Pénestin est classée par les services de l'État dans la « strate » des communes de 2000 habitants).

Pour aborder cette question, il convient tout d'abord :
- D'évoquer la dette en l'intégrant au budget communal.
- De s'interroger sur la notion « d'habitant » et de savoir s'il s'agit de la population principale, des contribuables (participants aux recettes communales) ou de la population telle qu'estimée par l'État dans ses dotations budgétaires ???

Pour expliquer ce que les publications énoncent en termes de dette, il convient de faire référence au budget communal.

En 2012, il s'établissait comme suit :

RECETTES 2012	Fonctionnement 3 022 974 €	Investissement 1 602 995,25 €	DÉPENSES 2012	Fonctionnement 2 404 058 €	Investissement 1 710 266,67 €
Dont Dotations de l'État (DGF estimée sur une population de 4 042 habitants)	771 071 €		Dont Emprunt (remboursement du capital)		400 246,98 €
Dont Taxe d'habitation et taxe foncière	1 464 925 €		Dont emprunt (remboursement des intérêts)	84 117,93 €	
SOLDE POSITIF À REPORTER EN RECETTES EN 2013	+ 409 747,99 €				
CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT BRUT	670 071 €				

La question de la dette par habitant est donc relative au nombre d'habitants pris en compte.

Echos du conseil municipal

Infos municipales

Animations

Vie associative

Infos diverses

Crédit photos :
Mairie de Pénestin
OT, CNP, R. Albers,
N. Van Ryck.
Rédaction :
Frédéric BRETTIER
Directeur de la publication :
M. le Maire
Tirage :
2000 exemplaires
Dépôt légal



édito
le mot du maire

Au 1er janvier 2012, Pénestin comptait selon l'Insee 1 910 habitants, ce qui lui conférait une dette par habitant de 1 135 €. **Cependant, la « dette » dépend de la capacité financière de la commune, donc de ses recettes.**

Celles-ci proviennent :

D'une part des dotations de l'État :
Elles concernent :
- pour la plus grande partie la dotation forfaitaire (DGF), soit 771 071 € pour une population estimée par l'État à 4 042 habitants,
- et la dotation dite de solidarité rurale pour 124 071 €.

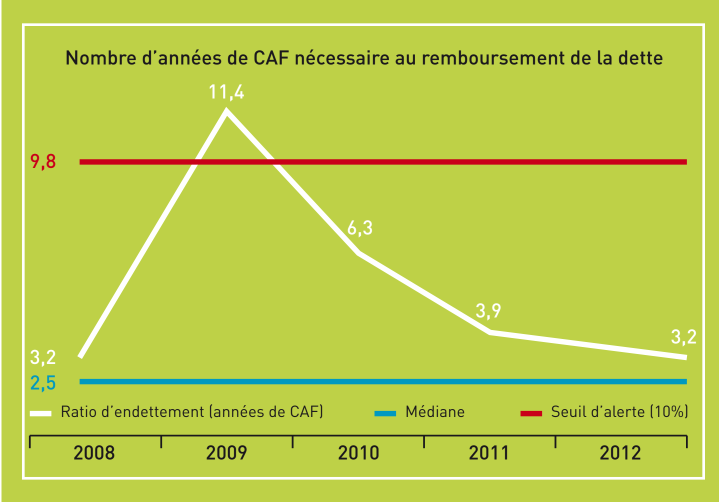
D'autre part des impôts :
Les contribuables participant aux recettes communales. Le recouvrement de la taxe d'habitation est de 1 221 514 € dont 665 652 € pour la commune, le reste à l'intercommunalité. Cette taxe concerne environ 2 900 contribuables. La taxe foncière, intégrée à ces recettes, s'élevait pour 2012 à 799 273 € et concernait ainsi 2 900 contribuables. Le revenu d'impôts en 2012 s'élevait donc à 1 464 925 € pour 2 900 contribuables.

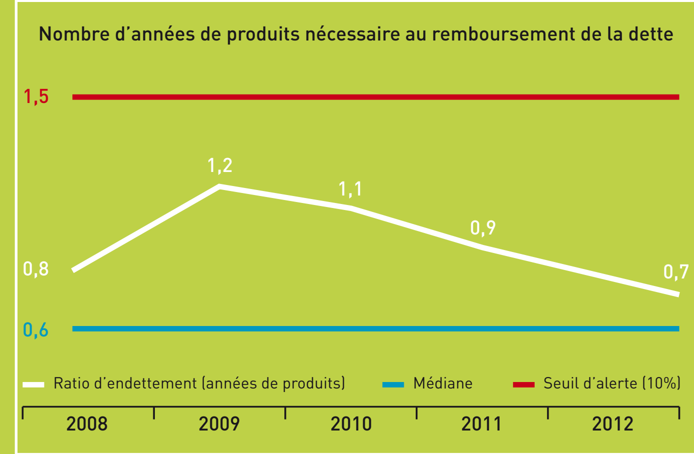
En fait la commune ne comptait en 2012 que 1 910 habitants mais recensait 2 900 contribuables et 3 128 habitations, la dette par habitant est donc minorée en fonction de la définition de la population :

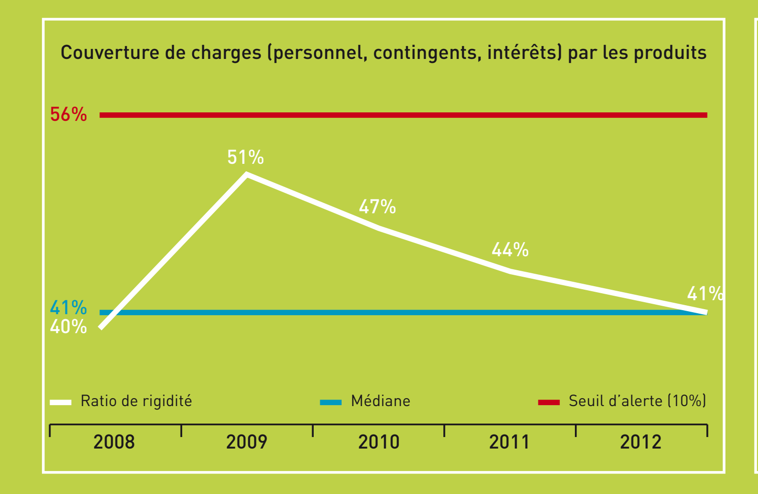
Dette de la commune en 2012 selon la population concernée	2 167 694 €
Dette par habitant en fonction de la population INSEE (1 910)	1 135 €
Dette par habitant en fonction du nombre de contribuables	747 €
Dette par habitant en fonction du nombre d'habitations (3 128)	693 €
Dette par habitant en fonction de la population DGF (4 042)	536 €

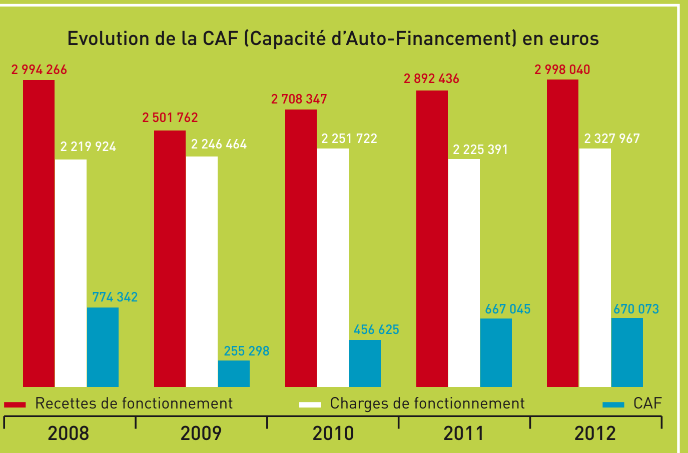
On pourra comparer ces chiffres avec ceux des publications de presse ou autres.

Pour éviter cette confusion toujours présente entre population DGF, contribuables et population Insee, **la commune prend en compte pour ses analyses le rapport établi par le receveur municipal qui contrôle son budget**. Les analyses portent essentiellement sur la **capacité d'autofinancement** en comparaison avec les tendances observées pour 50 % de communes de France. **La capacité d'autofinancement résulte du solde entre les dépenses et les recettes de la commune** qui, on l'a vu, est largement positif, les graphiques suivants en rendent compte (la médiane représente l'endettement moyen des communes françaises).









Depuis 2008, malgré des investissements importants notamment en 2009 et 2010, la commune a toujours généré une capacité d'autofinancement positive. Elle progresse et rejoindra rapidement le taux de 2008.

Les emprunts en 2012 représentaient un capital restant du de 2 167 694 €. Ils concernaient uniquement des réalisations d'investissement, donc de création d'actifs, dont la durée de vie est telle qu'il convient de les intégrer dans le temps. La commune a consacré, sur l'exercice 2012, 400 246,98 € pour leur remboursement.

Le résultat de cette année 2012 amène à constater un résultat positif du budget qui permet d'affecter, au compte de fonctionnement 2013, 409 747,99 € (toutes les opérations inscrites au budget 2012 en investissement étant financées).

Notons, pour information, que le capital emprunté par la commune pour financer ses investissements décroît et sera de 1 947 171,59 € en 2013, 900 345,55 € en 2017 et 553 909,40 € en 2020. En d'autres termes, la commune de Pénestin possède dès 2013, tout en gardant un solde budgétaire positif, une capacité d'emprunt d'environ 400 000 € supplémentaires par rapport à 2012.

En fait, traiter de la dette implique de s'interroger non pas sur celle-ci mais bien sûr la capacité de la commune à la rembourser. L'exercice 2012, au même titre que les précédents, prouve la capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers. Ces quelques éléments nous confortent dans nos analyses et conduisent à ne pas envisager d'augmentation des impôts (sous réserve d'une stabilité des dotations de l'État). Nous rappelons que les taux d'imposition fixés par la commune sont peu élevés en comparaison avec d'autres communes.

Nous plaidons également pour un recours limité à l'emprunt mais permettant toutefois de lisser sur plusieurs années des investissements importants.

C'est avec cette règle de prudence, mais propre à assurer un financement durable et un développement sur le long terme, que nous souhaitons ensemble construire et gérer PÉNESTIN POUR DEMAIN.

M. Jean-Claude BAUDRAİS
Maire de Pénestin

les échos
du conseil municipal

Séance ordinaire
du 14 janvier 2013

1- IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

1-1 Exécution partielle des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2013
1-2 Demande de subvention Amendes de police et couches de roulement
1-3 Demande de subvention - DETR
1-4 Acquisition d'un ordinateur pour les services techniques
1-5 Acquisition d'un appareil photo
1-6 Acquisition d'un caméscope
1-7 Tarifs municipaux - Additif
1-8 Frais de mission des élus
1-9 Enseignement musical dans les écoles Avenant au protocole d'accord avec les CMR
1-10 Tarif des mouillages 2013

2- URBANISME / TERRITOIRE

2-1 Acquisition de la parcelle cadastrée ZI 44
2-2 Requalification de la zone du Closo Maîtrise d'ouvrage déléguée - Attribution du marché
2-3 Travaux connexes à l'aménagement foncier - Réalisation des clôtures et remise à l'état naturel des parcelles de camping-caravaning - Attribution du lot 1
2-4 Travaux connexes à l'aménagement foncier - Réalisation des clôtures et remise à l'état naturel des parcelles de camping-caravaning - Attribution du lot 2
2-5 Travaux connexes à l'aménagement foncier - Réalisation des clôtures et remise à l'état naturel des parcelles de camping-caravaning - Attribution du lot 3
2-6 Programme de surveillance de la qualité des eaux de baignade - Demande de modification

3- INTERCOMMUNALITÉ

3-1 CAP ATLANTIQUE - Transfert des biens immobiliers du SIDECA de la ZAC du Poull'Go au bénéfice de CAP ATLANTIQUE

4- QUESTIONS DIVERSES

5- INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez les procès-verbaux
des Conseils Municipaux en intégralité
en mairie et sur le site internet :
www.mairie-penestin.com

Séance ordinaire
du 11 février 2013

1- IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES / FINANCES

1-1 Budget principal - Compte administratif 2012
1-2 Budget principal - Affectation du résultat
1-3 Budget principal - Compte de gestion 2012 du trésorier pour la commune
1-4 Subventions aux associations
1-5 Projet de voyage à Paris du groupe de jeunes de la FEDE - Participation communale
1-6 Office de Tourisme - Renouvellement de la convention pluriannuelle
1-7 Contrat « enfance et jeunesse » - Avenant à la convention d'objectifs et de financement
1-8 « Pénestin vision 2025 » - Convention d'étude avec le cabinet Territoires marchés opinions
1-9 Acquisition d'un photocopieur multifonctions pour la Médiathèque
1-10 BRUDED - Renouvellement d'adhésion

2- URBANISME / TERRITOIRE

2-1 Convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération
2-2 Résiliation de la convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée ZX 19 par l'OGEC
2-3 Dénominations de voies - « Impasse du Val » - « Chemin de Trébestan » - « Impasse de Trébestan » - « Chemin du Doubloux »
2-4 AFUL DE TREMER – Échange multilatéral
2-5 Échange de parcelles entre une parcelle communale et une partie de la parcelle ZI 193
2-6 Échange de parcelles entre la parcelle communale ZB 102 et la parcelle ZB 118
2-7 Échange de parcelles entre la parcelle communale ZB 108 et la parcelle ZB 211
2-8 Échange de parcelles entre la parcelle communale ZB 95 et la parcelle ZB 212
2-9 Échange de parcelles entre la parcelle communale YN 456 et la parcelle YN 508
2-10 Autorisations d'exploitation de cultures marines - Avis d'enquête publique

3- PERSONNEL

3-1 Création d'un poste d'adjoint technique de 2e classe
3-2 Modification du tableau des effectifs

4- QUESTIONS DIVERSES

4-1 Traitement de la chenille processionnaire du chêne - Participation communale

5- INFORMATIONS MUNICIPALES



Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : une issue favorable aux entreprises

Le montant de la Cotisation Foncière des Entreprises 2012 a subi une hausse importante pour un certain nombre de contribuables assujettis à la cotisation minimum en raison de l'introduction d'un nouveau critère lié au chiffre d'affaires. Les élus de Cap Atlantique ont rapidement fait savoir qu'ils souhaitaient revenir à la situation de 2011 en termes de calcul de cotisation minimum.

Le Conseil Communautaire a donc délibéré le 17 janvier 2013 pour prendre en charge un montant forfaitaire de 1 176 € en lieu et place des contribuables concernés par cette disposition (imposition minimum sur la base 6 000 € pour les entreprises qui ont réalisé plus de 100 000 € de CA HT). Les entreprises seront donc dégrevées de ce même montant sur leur cotisation 2012.

Pour l'année 2013, il n'existera plus qu'une seule cotisation minimum de l'ordre de 408 € environ.



Le référentiel foncier du Territoire : données 2012 disponibles pour chaque commune

Cap Atlantique et les communes du Territoire disposent depuis novembre 2012 d'un référentiel foncier. Dans le cadre de la mise en place de cet outil, un socle de données a été bâti comprenant : le gisement foncier mobilisable en 2012 sur chacune des communes, les Périmètres d'Intervention Foncière, des fiches de faisabilité d'aménagement sur des secteurs proposés par commune et une boîte à outils (une grille d'appréciation de la disponibilité du foncier, des outils de planification, d'aménagement opérationnel, de maîtrise foncière et d'acquisition). Cap Atlantique tient à disposition de chaque commune ces premières données collectées qui à terme pourront constituer les bases d'un observatoire foncier, mis à jour par les communes.

Plus d'infos sur www.cap-atlantique.fr

Yves Métaireau auditionné par la commission du dialogue du futur aéroport du Grand Ouest

Le 19 février, Yves Métaireau, Président de Cap Atlantique, a été auditionné par 2 des 3 experts de la commission dialogue, en la personne de Claude Brevan, architecte spécialiste du développement urbain et Rouchdy Kbaier, membre du Conseil Général de l'environnement et du développement durable, spécialiste du droit communautaire.

Pour le Président de Cap Atlantique, outre le moindre impact environnemental significatif en termes de nuisances sonores et de sécurité liées au survol de l'agglomération nantaise, le futur aéroport constitue un vrai enjeu de compétitivité et d'attractivité pour le territoire de Cap Atlantique et pour le Grand Ouest en général.

Si aujourd'hui, certains s'opposent au projet ou s'interrogent sincèrement sur son caractère indispensable, personne ne peut contester que le travail accompli par la commission du dialogue, depuis fin novembre 2012, permet à tous de mieux appréhender l'intérêt général du projet dans un esprit d'ouverture et d'objectivité. Les capacités d'expertises et d'écoute de la commission du dialogue accroissent encore la confiance d'Yves Métaireau dans le projet qu'il qualifie de « porteur d'espoir collectif » pour le Territoire.

infos municipales

Point d'apport volontaire : les conteneurs déplacés

CAP Atlantique travaille, en partenariat avec la commune de Pénestin, à l'amélioration du parc de conteneurs d'apport volontaire : les conteneurs de la rue du Calvaire sont transférés sur le parking de l'office du tourisme pour faciliter le dépôt et la collecte des déchets ;
- une plate-forme béton est aménagée à Brécéan afin d'améliorer les conditions de dépôts des usagers ;
- le site du complexe sportif sera aménagé en un point semi-enterré afin d'en faciliter l'intégration paysagère ainsi que les dépôts.

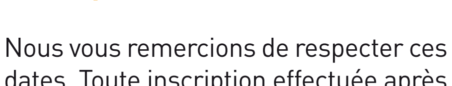
Les usagers sont toutefois invités à utiliser le service de collecte en porte-à-porte par la présentation, la veille du jour de collecte, du bac roulant et des sacs de tri sélectif. Les conteneurs d'apport volontaire sont principalement réservés aux dépôts des usagers en fin de séjour.

Les déchets volumineux sont à déposer à la déchetterie de Barges ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le règlement de collecte et le règlement intérieur des déchetteries précisent les modalités de présentation des déchets. Ils sont consultables sur le site internet de CAP Atlantique www.cap-atlantique.fr.

Le service déchets se tient à votre disposition au 02 51 76 96 16, accueil. herbignac@cap-atlantique.fr.

Inscriptions aux transports scolaires 2013/2014



Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2013-2014 auront lieu du 1er mai au 15 juin 2013 inclus.

Trois possibilités pour effectuer votre inscription :
- Sur le site internet : **sedeplacer.loire-atlantique.fr**
- Dans les locaux de réseau Cap Atlantique à Guérande
- À la mairie de Pénestin.

Nous vous remercions de respecter ces dates. Toute inscription effectuée après le 15 juin sera pénalisée de 25 €.

Pour tous renseignements : lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr ou 02 40 620 620.

Lutte contre les taupes



Comme chaque année, la Femodec organise des formations à la lutte contre les taupes.

Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes, organisée dans le département, la FEMDOC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) propose une formation. Sur une demi-journée (après-midi), il s'agit d'acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace : biologie et mode de vie de la taupe, les moyens de lutte (piégeage, gazage…), application pratique sur le terrain.

Plusieurs journées seront organisées au printemps 2013. Les lieux de formation sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation : parlez-en autour de vous.

Le coût est de 20 € par personne (règlement le jour de la formation), pour tout public. Inscription en mairie, 2 semaines avant journée, vous serez averti par courrier du lieu exact de la formation.



Nouvelles chaînes sur la TNT : comment ça marche ?

Depuis le 26 mars 2013, 6 nouvelles chaînes de la TNT ont été mises en service en Bretagne.

Ces nouvelles chaînes en haute définition sont désormais disponibles conformément au calendrier de déploiement publié par le CSA. Il s'agit de HD 1, Chérie 25, l'Équipe 21, 6 TER, RMC Découverte 24 et Numéro 23.

Pour recevoir ces nouvelles chaînes, vous devez disposer d'une télévision ou d'un adaptateur compatible HD (téléviseur TNT HD ou adaptateur TNT HD, c'est-à-dire MPEG-4). Vous devez également procéder à une recherche et mémorisation des chaînes.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le n° mis en place : 0 970 818 818 ou consulter le site : www.recevoirlatnt.fr.

Taxe de séjour : mode d'emploi pour les logeurs

La taxe de séjour est collectée toute l'année depuis le 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013. Elle est due à partir du jour de l'arrivée et pendant toute la durée du séjour.
- Vous la faites apparaître distinctement sur la facture de vos clients.
- Vous conservez les sommes collectées entre les dates de reversement.

Le cas échéant, elles entrent dans un compte dit "de tiers" en comptabilité. Ce compte est soldé au moment du reversement de la taxe de séjour à la commune de Pénestin.

Quel tarif appliquer dans votre hébergement ?
Le code général des collectivités territoriales détermine des fourchettes tarifaires selon les catégories d'hébergement. Par délibération du 19 décembre 2011, la commune de Pénestin a retenu les tarifs suivants par nuitée et par personne.

Catégorie d'hébergement	Tarifs 2013
Hôtels ★★★	0.50 €
Hôtels ★★	0.50 €
Hôtels ★	0.50 €
Hôtel sans étoile	0.40 €
Meublés ★★★, résidences de tourisme ★★★ et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0.50 €
Meublés ★★, résidences de tourisme ★★, villages de vacances de catégorie grand confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0.50 €
Meublés ★, résidences de tourisme ★, villages de vacances de catégorie confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0.50 €
Meublé sans étoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0.40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage ★★★★ et ★★★ et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en ★★ et ★ et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.20 €

Qui est exonéré de la taxe de séjour ?
Afin de tenir compte de la situation particulière de certaines catégories de personnes, les exonérations ou réductions ci-après ont été prévues :
- Les enfants de moins de treize ans
- Les agents de l'État en fonction sur le territoire
- Les mutilés, blessés et malades par suite de faits de guerre
- Les mineurs pendant leurs congés, dans des centres de vacances agréés
- Les bénéficiaires d'aides sociales (invalides, RMIstes...)
- Les personnes, qui, par leur travail ou profession, participent au fonctionnement et au développement de la station
- Les personnes attachées aux malades dans les stations hydrominérales, climatiques et uvales.
- Les membres de familles nombreuses porteurs de la carte d'identité qui leur est délivrée bénéficient des mêmes réductions que pour le prix des transports sur les chemins de fer d'intérêt général (carte SNCF).

Ces réductions sont les suivantes :
- 30 % pour les familles comprenant 3 enfants de - 18 ans
- 40 % pour les familles comprenant 4 enfants de - 18 ans
- 50 % pour les familles comprenant 5 enfants de - 18 ans
- 75 % pour les familles à partir de 6 enfants de - 18 ans

Un décret a instauré une sanction pour les exploitants de chambres d'hôtes et de meublés de tourisme qui ne se soumettent pas à l'obligation de déclaration en mairie. Ceux-ci encourent une contravention de troisième classe : l'amende encourue s'élève à 450 € (article 131-13 du Code Pénal).

Pour les meublés de tourisme, un article R 324-1-2 ainsi rédigé :
« Le fait, pour une personne qui offre à la location un meublé de tourisme au sens de l'article D. 324-1, de ne pas respecter l'obligation de déclaration prévus à l'article L. 324-1-1 est puni des peines prévues pour les contraventions de la troisième classe. »

Pour les chambres d'hôtes, un article R 324-16 ainsi rédigé :
« Le fait, pour une personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes au sens de l'article D. 324-13, de ne pas respecter l'obligation de déclaration prévus à l'article L. 324-4 est puni des peines prévues pour les contraventions de le troisième classe. »



Simplification pour la sortie de territoire des mineurs

Depuis le 1er janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union européenne).

Pour assurer la protection des mineurs, une procédure judiciaire et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence sont renforcées.

En cas d'urgence et face à un risque avéré, l'un des parents peut s'opposer à la sortie du territoire de son enfant mineur. Il présente alors une demande d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire en s'adressant à la préfecture (ou, en dehors des heures ouvrables, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie). Sa demande est examinée par le préfet qui peut décider de son application immédiate pour une durée maximum de quinze jours.

Pour plus d'informations, consultez le site www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-de-personnes.

Médiathèque

Branle-bas de combat à la Médiathèque : si juillet et août seront sous le signe du suspense, avril sera sous celui de l'aventure !

Une aventure qui, cher lecteur, vous concerne ! En effet, la Médiathèque doit changer de logiciel : un outil plus performant, et surtout doté d'un portail internet, sera installé prochainement. La consultation du catalogue, les réservations et toute l'information de la Médiathèque seront disponibles de chez vous dès que possible ! Espérons que cette aventure vous plaira !

L'équipe de la médiathèque vous remercie par avance pour votre patience. Des soucis d'installation peuvent surgir et l'apprentissage du nouveau matériel entraîner quelques ralentissements au niveau de la banque de prêt et de retour.

Rassurez-vous, le planning des animations reste bien chargé :

Jusqu'au 13 avril : exposition de photographies à deux lectures, réalisées par Céline Maupetit, pénestinoise.
Du 27 avril au 18 mai : exposition autour du Printemps des Rencontres.
Du 31 mai au 29 juin : exposition des enfants des écoles de Pénestin
Mardi 18 juin à 20h : un rendez-vous pour petits et grands à la médiathèque. Spectacle de contes avec Mireureu, conteuse nazairienne, qui vous communiquera sa passion de la tradition orale. Laissez-vous séduire, son spectacle gratuit est ouvert à tous !



▲ Mireureu sera à la médiathèque le 18 juin à 20h pour petits et grands.

Attention ! Prévoyez vos lectures !
Fermetures programmées : du dimanche 28 avril au jeudi 2 mai, du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai et lundi 20 mai.

▶ Lecture de contes aux enfants avec goûter :
Vendredi 26 avril à 16h30
Samedi 29 juin à 16h
gratuit

▶ Atelier ludothèque :
Vendredi 3 mai de 13h30 à 15h30. Pour jouer en famille ou entre amis.
0,50 € par participant - Inscription auprès de la Médiathèque au 02 99 90 41 99

▶ Accueil Bébé lecteur :
Jeudi 18 avril de 10h30 à 11h30
Jeudi 16 mai de 10h30 à 11h30
Jeudi 20 juin de 10h30 à 11h30
gratuit



Vous disposez d'affiches, cartes postales, vieux papiers, disques, CD, vidéos, jeux de sociétés, jeux vidéo et petits matériels audio et vous souhaitez les vendre, réservez votre emplacement ! Tarif exposant : 2 € le mètre linéaire à l'extérieur dans le patio ou 3 € le mètre linéaire à l'extérieur sous stand couvert (dans la limite des places disponibles - 2m minimum). Il reste des places, alors si vous souhaitez passer cette journée avec nous autour du livre dans une ambiance conviviale et festive, contactez le 02 99 90 41 99 pour les modalités d'inscription. Gratuit pour les visiteurs.

Délimitation des zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole

Par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2012 relatif à la délimitation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole du bassin Loire-Bretagne, toutes les communes du Morbihan sont déclarées vulnérables à ce type de pollution.

Voile : Amega représente Pénestin

Six Pénestinois ont lancé le projet Amega fin 2012. Leur objectif : représenter leur commune. Au programme : le Spi Ouest-France et le challenge des mairies, qui aura lieu à Piriac.

Le budget est désormais atteint depuis la signature de la Mairie de Pénestin et le café du port de Tréhiguier, le « O 20100 O », qui a aussi rejoint la liste des mécènes. Fiers de porter les couleurs de Pénestin, les skippers ont aussi tenu à représenter la mytiliculture sur la coque : la célèbre moule de bouchot sera dessinée sur la proue. La mise à l'eau du bateau était prévue le 25 mars à Tréhiguier. Souhaitons « Bon vent » à Amega !!!

Tél. 02 99 90 32 50
E-mail : projetamega.cnp@gmail.com
www.facebook.com/projetamega



▲ Les membres du projet Amega.

Formation économies d'énergie

Le 25 janvier dernier, Cap Atlantique organisait une réunion sur les économies d'énergie réalisables, devant les agents de la mairie de Pénestin et d'autres collectivités voisines.

Voici quelques gestes à faire pour l'environnement, mais aussi pour votre portefeuille :

- régler la température du chauffage : 19 °C le jour et 16 °C la nuit, c'est suffisant pour une ambiance confortable. 1 °C de plus c'est 7 % de dépenses d'énergie supplémentaires.
- aérer tous les jours l'habitat : en ouvrant les fenêtres ou avec une ventilation, l'air intérieur sera moins humide et demandera moins d'énergie pour se réchauffer.
- éteindre les lumières inutiles : en quittant une pièce, éteindre systématiquement l'éclairage.
- dégivrer régulièrement son congélateur : 5 mm de givre multiplient par deux sa consommation !
- faire des lessives à 30-40 °C plutôt qu'à 60 °C, les lessives actuelles étant efficaces même à basse température.
- ne pas oublier le couvercle sur la casserole : 30 % d'économie d'énergie !
- arrêter le gaz après quelques minutes de cuisson et poser un couvercle : la cuisson continue sans énergie (riz, pâtes...).
- installer un économiseur d'eau sur vos robinets.



Permanences pour l'emploi à l'espace cybercommune le jeudi matin

La Passerelle

Afin d'offrir un service d'accompagnement en recherche d'emploi de proximité qui ne se substituera pas à Pôle-emploi « Plescop-Vannes » mais qui facilitera les démarches des demandeurs inscrits ou en parcours d'insertion professionnelle, les mairies de Camoël, Férel et Pénestin ont mis en place, par le biais de l'association guérandaise « La Passerelle », des permanences sur leurs trois communes.

Concernant Pénestin, elles ont lieu toutes les deux semaines (paires), le jeudi matin de 9h à 12h, à l'espace cybercommune, rue Jacques Prévert. Des conseillers seront à votre disposition pour répondre à vos demandes et vous accompagner dans votre parcours. Pour les personnes en recherche d'emploi, la Passerelle propose des heures de travail et/ou un accompagnement professionnel. Pour les entreprises, associations, collectivités ou particuliers en recherche de personnel, la Passerelle met du personnel à votre disposition (possibilité de bénéficier de la déduction fiscale des services à la personne).

Contact : 02 40 62 14 07

Mission Locale de la Presqu'île de Guérande

Vous avez de 16 à 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, des conseils, d'informations... La Mission Locale de la Presqu'île de Guérande vous accueille sur sa permanence à l'espace cybercommune de 9h à 11h30 sans rendez-vous. Prochaines permanences les jeudis 11 avril, 6 juin (pas de permanence en mai). Renseignements au 02 40 42 96 76.

Cybercommune : le plein de nouveautés

Bonne nouvelle : l'espace cybercommune évolue avec de nouveaux ateliers (plus nombreux), des nouveaux tarifs (à la baisse), et de nouveaux postes informatiques bientôt disponibles... Sans oublier quelques autres bonnes surprises !!!

Dès la mi-avril, l'espace cybercommune vous propose en effet pas moins de huit nouveaux modules de formation de 2h à tarif unique de 10 €, sans adhésion nécessaire :
- Internet et sécurité
- Initiation à l'informatique
- Bureautique
- Création de sites/blogs
- Communication et vidéo (MSN/Skype)
- Logiciels gratuits
- Réseaux sociaux
- Photo/vidéo

Les adhésions demeurent, mais à 10 € par an, et donnent accès aux mêmes privilèges qu'auparavant (une heure gratuite par semaine et tarifs préférentiels pour la consultation internet), avec en plus la possibilité d'imprimer 2 pages en noir et blanc pour chaque consultation internet (adhérent ou non adhérent).

En mai, ce seront 5 nouveaux postes informatiques, équipés en Windows 7, qui viendront compléter l'offre, ainsi qu'un PC avec le nouveau système d'exploitation Windows 8 en démonstration.

Autre nouveauté : la possibilité pour les utilisateurs de brancher leur ordinateur portable à internet via un câble réseau dans la salle de réunion de l'espace cybercommune, pour le même tarif de consultation internet à 2 €. Les horaires et les tarifs de consultation internet demeurent inchangés.

Et d'ici cet été, la mise en place d'un site internet dédié à l'espace cybercommune est programmée, et l'organisation de conférences sur l'informatique (réseaux sociaux, dangers d'internet, etc.) est en projet pour la rentrée.

Plus de renseignements ? Contactez le 02 23 10 03 34 (aux heures d'ouverture) ou par mail : sarah.bonnamy@lafede.fr. Vous pouvez également consulter la page cybercommune sur le site www.mairie-penestin.com, rubrique culture sports loisirs.

animations
retour sur les animations

2 mars : Taille et Greffe

Autour de Jean Guiffant, des Jardiniers de France, et de passionnés d'horticulture, les ateliers de Taille et Greffe du samedi 2 mars ont attiré un public attentif et intéressé. Après un passage au presbytère, c'est autour de la salle des fêtes que tout le monde s'est réuni pour échanger et terminer cette « fraîche » matinée conviviale. Un grand merci à tous les participants.



▲ Cette édition a attiré une trentaine de participants.

4 mars : Place aux Mômes

C'est avec la Compagnie Entre Les Nuages que la saison 2013 du Festival Place aux Mômes a démarré, avec le spectacle « De Toi à Moi en Passant par ma chaise ».
Les plus petits, comme les grands, ont été sages lors de cette première séance. Les mots et les notes de musique ont accompagné la grâce des danseuses malicieuses dans une atmosphère « attentive ». Un grand merci aux artistes.

1er avril : La Chasse aux Œufs

La Chasse à l'œuf n'était pas un Poisson d'avril ! Le rendez-vous des petits gourmands a eu lieu lundi 1er avril dans le Bourg de la commune.

9 mars : Renouons avec le passé, un conservatoire de la Vigne à Pénestin

Une vingtaine de personnes a participé, samedi 9 mars, à la réunion de présentation du projet de création du Conservatoire de la Vigne à Pénestin.
Autour des explications d'Alain Poulard, de l'Institut Français de la vigne et du vin, chacun a pu exposer son point de vue et exprimer son intérêt quant à celui-ci. Intérêt notoire puisque 22 personnes ont d'ores et déjà « adhéré ».
N'hésitez pas à contacter la Municipalité pour toute information complémentaire.

animations
printanières

27 et 28 avril :
1er Printemps des Rencontres

Les Printanières donnent le relais au Printemps des Rencontres ; une manifestation en parfaite harmonie avec l'accueil des nouveaux résidents pénestinois prévu le samedi en fin de journée. Pour cette première édition, de nombreuses associations locales se sont mobilisées pour présenter et animer des activités variées tout au long du week-end. Le jumelage sera également à l'honneur ; une délégation Frangypane proposera, en effet, des produits de leur région et organisera le samedi soir un repas typique suivi d'un fest-noz animé par An Divar Dans.
Petits et grands pourront aussi se familiariser avec la nature et les oiseaux ; atelier jardinage (LOE), bourse aux oiseaux (infos en mairie) seront organisés et une grande volière sera installée pour l'occasion (Oiseau Club Vannetais).



NOMBREUX STANDS ET ACTIVITÉS

broderie - dessin - poterie - sport -...
marché de produits de Haute-Savoie (Frangy)

En présence des Associations...
Fasila Musique, Pen Solexine, An Divar Dans, Comité de Jumelage, Sports et loisirs pour tous, Endurance Pénestinoise, Club Nautique, médiathèque, Confrérie des bouchoteurs, Office du tourisme, Tennis de Table, Basket/Foot/Tennis Club Sud Vilaine, la Fédé, Amicale des Pompiers, pétanque pénestinoise, gymnastique et bien être, amper, l'outil en main, yoga la Source, Buhezec, Amicale des Pompiers, Pétanque...

Samedi de 15h à 18h

15h00 : Atelier Jardinage-plantations en pied de mur (LOE)
15h30 : Dictée de Printemps (Médiathèque)
16h00 : Départ Marche (Sports et Loisirs pour tous)
16h30 : Départ Balade Patrimoine
17h00 : Accueil des nouveaux arrivants
17h30 : Vin d'Honneur
19h00 : Gde soirée Diot-Fest-Noz (15 €)
21h00 : Fest-Noz seul (6 €)
Repas préparé par les gens de Frangy - Infos et réservations repas à l'Office du tourisme.

Dimanche de 10h à 18h

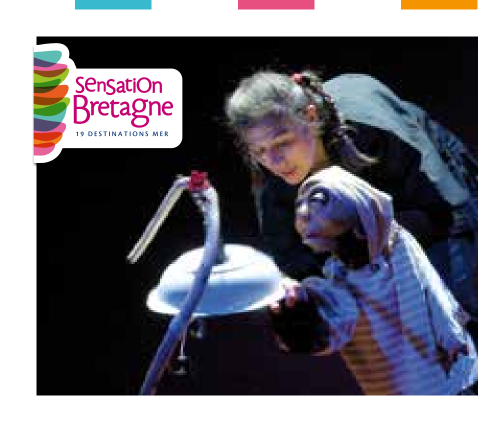
10h00 : Départ Circuit endurance (EnduranceP) - Inscriptions le samedi sur le stand
11h00 : Initiation Danse Bretonne (An Divar Dans)
15h00 : Animation musicale de Holy Mushroom (ancien gagnant des Tremplins)
16h30 : Chapitre de la Confrérie des Bouchoteurs
17h30 : Clôture

29 avril : Place aux Mômes

17h30 - Complexe Lucien Petit Breton
Gratuit - 45 minutes

Entre le conte et le cartoon, les Petites fables de la Cie Marieettonio sont des petites formes, solos ou duos, visuels et sans paroles, qui présentent des marionnettes à fils et corporelles manipulées à vue.

Vous y rencontrerez des personnages burlesques ou fantastiques, d'un univers à l'autre : un cow-boy édenté dont la vie va être perturbée par une poule, une famille de dragons sujet des espiègleries d'une petite grenouille ou encore une vieille cireuse de pompes aux allures de Gavroche qui malmène sa marionnettiste...




Suivez en direct les animations de Pénestin sur la page facebook
www.facebook.com/animations.penestin



15 rue du Port - Tréhiguier
56760 PENESTIN

La Maison de la Mytiliculture

Ses ouvertures de Printemps

La Maison de la Mytiliculture à Pénestin ouvre ses portes de 15h à 18h les week-ends de Printemps : 6-7 et 20-21 avril, 4-5 et 18-19 mai, 1-2 et 15-16 juin 2013.
Gratuit les 15-16 juin pour les Journées du Patrimoine. Possibilité de Visites guidées en dehors de ces dates sur réservation (minimum 8 personnes).

Se rapprocher de Lætitia Chevrel :
Mairie de Pénestin - 02 23 100 300
www.mairie-penestin.com

Tarifs adultes / enfants : 3,70 € / 2,70 €
Gratuit moins de 7 ans
Réductions CEZAM

La Mine d'Or : visites géologiques

Depuis l'année dernière, des visites géologiques de la Mine d'Or sont organisées l'été, les vendredis. Mais vous pouvez également, sur réservation, découvrir toute l'année ce site géologique présentant un intérêt international. (Infos en mairie. Groupes à partir de 10 personnes).



Parcours Patrimoine

Jeanine Le Bihan, Docteur en Histoire, présentera pendant le Printemps des Rencontres le parcours Patrimoine mis en place récemment. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour obtenir le plan du circuit.

Des animations sur la Biodiversité Ordinaire : tout un programme !





Après avoir traité le thème des oiseaux et de l'arbre avec le CPIE Loire Océane en 2012, l'association Loire Océane Environnement (LOE) propose de travailler en faveur de la conservation et l'amélioration de la biodiversité ordinaire et des zones humides, au travers de manifestations, sorties, ateliers et aménagements.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

PRINTEMPS

▶ **les plantations en pied de mur**
27 avril - 15h30 à 17h30 - salle des fêtes
inscription sur place - gratuit - tout public

▶ **construction de nichoirs pour les hirondelles**
2 mai - 10h à 12h - foyer socioculturel
inscription en mairie possible jusqu'au jour de l'animation sur place - gratuit - tout public

VOS ANIMATIONS À VENIR :

ÉTÉ

▶ **découverte de la biodiversité des zones infralittorales**
9 juillet - 10h à 12h - rendez-vous à l'Office du Tourisme
inscription à l'Office du Tourisme (ou sur site, en cours) - 1 euro - pour le jeune public (gratuit pour un accompagnateur par enfant de moins de 12 ans)

▶ **animations sur les Hirondelles**
16 juillet - 10h à 12h - rendez-vous à l'Office du Tourisme
inscription à l'Office du Tourisme (ou sur site, en cours) - 1 euro - tout public

▶ **atelier de découverte du milieu aquatique au crépuscule**
27 août - 19h à 21h - rendez-vous à l'Office du Tourisme
inscription à l'Office du Tourisme (ou sur site, en cours) - 1 euro - tout public

AUTOMNE

▶ **atelier cuisine des plantes sauvages**
5 oct. - 14h30 à 15h30 - salle des fêtes
inscription sur place - gratuit - tout public

Opération auprès des scolaires
Prévues dans 4 classes - en cours.

Opération auprès des services techniques
Avec aménagement de 2 sites - à finaliser. Des interventions dans les écoles sur le thème de la biodiversité locale et de la mare en particulier devraient également être mises en place ainsi qu'un travail d'aménagement avec les services municipaux visant à favoriser cette biodiversité de certains espaces communaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancée de ces actions.

animations
estivales

Projet :
et si nous fêtions l'arrivée de l'été le 22 juin prochain ?

La municipalité travaille actuellement sur un projet visant à amorcer, dans la convivialité, la saison estivale. Deux idées semblent à étudier :

1-INTER ASSOCIATIONS
Chaque association constitue une équipe de 10 personnes et se charge de l'organisation et de la gestion d'une épreuve sur un secteur de la commune (à laquelle elle ne participe pas). Des points sont cumulés. À la fin, l'association gagnante se voit remettre un lot offert par la municipalité.
Remarque : pour réaliser celle-ci, 9 associations minimum doivent participer.

2-DÉFILÉ
Chaque association crée un char. Le départ pourrait être donné à la Mine d'Or, pour une arrivée dans le bourg. À la fin, une élection du plus beau char déterminerait l'association qui se verrait remettre un lot par la Municipalité
Remarque : pour réaliser celle-ci, 10 associations minimum doivent participer

Dans les deux cas :
En fin de journée, une animation musicale pourrait être mise en place.

Il est évident que cette manifestation ne pourra pas voir le jour sans la participation d'un certain nombre d'associations.
Merci de prendre contact avec la Mairie avant le 28 avril 2013 pour toute information complémentaire, proposer un autre type d'animation, informer de votre adhésion à l'un ou l'autre des projets... À l'issue de cette date, selon le nombre de structure intéressé par cette opération, celle-ci sera ou non mise en place.

Cet été,
des nouveautés à ne pas manquer !

Nocturnes dans le bourg, spectacles, expositions, activités sportives, ateliers créatifs... Le programme des animations estivales se précise.

Les nouveautés de cette année :
- Les « Olympiades » : deux soirées autour de jeux sportifs (à la Mine d'Or)
- Les « Mytilus » : deux soirées autour de la mytiliculture en continuité avec les traditionnelles Journées de la Mytiliculture (à Tréhiguier)
- À noter également, les 3 « Rythmons l'Été » qui remplaceront les Tremplins. Au programme, des rencontres et des initiations avec et encadrées par les membres de 3 groupes de musique : Stabar (français), Esquisse (breton) et Son del Salon (cubain) suivies, en soirée par une prestation musicale.
- La mise en place d'un concours vidéo est également en cours d'élaboration.

Mais nous retrouverons également les spectacles du Festival place aux Mômes, les Nocturnes dans le bourg, les Expositions, les visites géologiques...
N'hésitez pas à consulter le programme sur notre site internet (rubrique « animations ») et celui de l'Office du Tourisme pour en prendre connaissance et/ou demander des renseignements (planning indicatif).

Et juste pour information...
- Les Mémoires de Pénestin : 15 septembre
- Les Mouclades d'Automne : 5 et 6 octobre

Appel
aux bénévoles

Si vous souhaitez, l'espace de quelques heures, en fonction de vos disponibilités, participer, dans la convivialité, à certaines animations en tant que bénévole, n'hésitez pas à contacter Lætitia Chevrel, en Mairie, au 02 23 100 300.

Skate parc

Les clés sont à votre disposition en Mairie toute l'année (ouverture tous les jours en juillet et août - encadrement par du personnel municipal). IMPORTANT : une pièce d'identité devra désormais être déposée en Mairie en échange des clés. Elle vous sera restituée à leur retour.

Rappel des démarches administratives liées aux animations

Délais
- En règle générale : faire vos demandes au moins 1 mois avant le jour J.
- Pour les ventes au déballage sur le domaine public : faire les déclarations et demandes au moins 3 mois avant.
- **Concernant les demandes pour Juillet Août et Septembre : faire vos demandes avant le 31 mai.**

Démarches

Pour :
Ouverture tardive, débit de boisson temporaire, occupation du domaine public, vente au déballage : **formulaires disponibles en mairie.**

Pour :
Location de salles, de matériel, etc. : **se rapprocher de l'accueil de la Mairie.**

N'hésitez pas à adresser des demandes écrites à la Mairie dans tous les cas.

Suivez en direct les animations de Pénestin sur la page facebook
www.facebook.com/animations.penestin

Assemblée générale

Le vendredi 8 mars dernier s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de l'Office de Tourisme. Nous tenons ici à remercier ceux qui, par leur présence, ont montré de l'intérêt pour nos actions et informons ceux qui n'ont pu s'y rendre que le rapport d'activité 2011-2012 est bien entendu à leur disposition.

Bal Masqué

Ohé Ohé…

Retour sur cette nouvelle animation 2013. C'était un essai, le samedi 2 mars vous invitait à vous déguiser et à vous retrouver en musique. Seuls une vingtaine de badauds étaient sur la piste à notre grande déception… Merci néanmoins aux bénévoles pour leur motivation, et leur légendaire bonne humeur !



Petits conseils
pour bien préparer l'été

Associations, commerçants, afin de promouvoir au mieux tout ce dont vous êtes à l'initiative, l'Office de Tourisme vous invite à :

-penser à bien nous transmettre vos informations. Ces dernières, **si réception avant le 15 mai**, figureront, dans la mesure du possible, dans le bulles estival.

-de même nous serons heureux d'apposer vos affiches.

-mais nous tenions aussi à vous conseiller vivement, de **saisir vos événements sur le site « info locale »**, cela permettra leur diffusion dans les quotidiens et hebdomadaires (Ouest France et Écho de la Presqu'Ile).

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à nous consulter bien entendu.

Randonnée
« La Belle de Mai »

Le rendez-vous de cette randonnée pédestre en pays intérieur « La Belle de Mai » est donné, le départ de cette boucle, est prévu le **samedi 11 mai à 14h30**, depuis l'Office de Tourisme. Prévoir environ deux bonnes heures de marche, venir entre amis (ou seul) bien chaussé et plein de bonne humeur ! Un ravitaillement vous sera proposé au cours du parcours, ainsi que le traditionnel verre de l'amitié à l'arrivée.

Tarif unique de 5 €
Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme de Pénestin.

Vide-greniers

Le quartier de la Mine d'Or, ses commerçants et l'Office de Tourisme réitèrent leur vide-greniers le **dimanche 21 avril** prochain de **8h à 18h**. Il est possible de s'inscrire dès maintenant à nos guichets, par téléphone (02 99 90 37 74) ou par mail (information@penestin.com).

Tarif unique : 10 € le stand de 4 mètres linéaires environ. Fermeture des inscriptions le vendredi 19 avril à 12h.



Bon plan
Rappel à l'attention des Pénestinois

Prenez d'l'avance et évitez les files d'attente en pleine saison. Parce que l'OT est aussi un outil à VOTRE SERVICE, nous vous rappelons tout naturellement que **l'Office de Tourisme vend des billets (parfois à tarifs réduits)** pour vos loisirs :

- Croisières dans le golfe du Morbihan, pour les îles du golfe ou du large (Belle île, Houat et Hoëdic)
- Croisière promenade et/ou déjeuner sur la Vilaine - départ d'Arzal
- Parc de Branféré (tarifs réduits)
- Océarium du Croisic (tarifs réduits)
- Escal'Atlantic et Sous-marin Espadon (tarifs réduits adultes et enfants)
- Au Gré du Vent - port d'Arzal-Camoël (location kayak et vélos à prix réduits)
- Terre de Sel : visites guidées dans les marais salants (forfait famille)
- Presqu'Ile Bowling (tarifs réduits)

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

6e édition des « Renc'arts de la Mine d'Or » le dimanche 9 juin, à la mine d'Or !

L'Office de Tourisme et les commerçants de la Mine d'or, sous l'égide de Florence Burban, ont le plaisir de vous inviter à la sixième édition des **« Renc'arts de la Mine d'Or »**. Venez découvrir artistes et artisans d'art, amateurs et professionnels, lors de cette exposition-vente ouverte au public de 9h à 19h rue de la plage. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes ! (**tarif unique de 20 €** le stand de 4mx2m ; possibilité de réserver plusieurs emplacements).

Pour tous renseignements et inscriptions, les exposants peuvent contacter l'Office de Tourisme au **02 99 90 37 74**. Date limite de retour du dossier d'inscription le 10 mai.

Amicale laïque



VIDE GRENIER du DIMANCHE 28 AVRIL 2013 : Pour tous renseignements, contacter le Narval au 02 99 90 30 20. 4 € le mètre linéaire, pas de stand de moins de 2 mètres. Installation des exposants de 6h30 à 9h00, ouverture au public dès 9h00. Restauration possible sur place (sandwichs, gâteaux maison...).

Au programme à suivre :

▶ **Fête de l'école :** samedi après-midi du 29 juin 2013. Chaque année, au mois de juin, pendant que certains passent des examens, dans notre école on fait la fête ! La kermesse est une fête en plein air, dans la cour de l'école et le préau, avec des jeux, des stands, une buvette. Un moment privilégié où les enfants sont mis à l'honneur !

▶ **Soirée du feu d'artifice** du samedi 13 juillet 2013 : Avant et après le feu d'artifice, retrouvez-nous au stade du logo où un repas moules-frites vous sera proposé, accompagné de délicieuses crêpes, dans une ambiance très sympathique ! Soirée en musique pour les danseurs. De quoi patienter tranquillement avant le lancement du feu d'artifice !

▶ **Concours de Pétanque** du samedi 17 août 2013 : Que la compétition commence ! Rendez-vous au stade du logo et bon chance à tous !

Deux animations viennent étoffer notre programme :

▶ **Bourse d'échange moto-jet ski**, dimanche 19 mai 2013, au port de Tréhiguier. Avec buvette et point restauration.

▶ **Marché artisanal nocturne** sur le thème de la mer samedi 27 juillet à partir de 18h, sur le port de Tréhiguier. Pour ces deux animations, renseignement et inscription auprès de Céline Maupetit, au café « O 20100 O », sur le port de Tréhiguier - Tél. 02 99 91 53 46.

Ces animations sont réalisées pour financer les projets et sorties des enfants de l'école publique Jean-Emile Laboureur. Vous êtes tous conviés à y participer ! Chers parents, votre participation y est donc nécessaire par votre présence ou par les gâteaux que vous pouvez apporter pour la vente au point restauration. Pensez à en parler à vos proches et surveillez les cahiers de correspondance de vos enfants, nous vous ferons signe !

Pour tous renseignements concernant les activités de l'Amicale, contactez Nadine BIZEUL au 02 99 90 43 11.

As Goelands Sud Vilaine

le tennis de table à tout âge

Depuis son passage en 2012 en "sud vilaine", le club de tennis de table local a vu ses effectifs augmenter notamment avec l'arrivée de jeunes sur Férel (8/16 ans), le total des joueurs de Pénestin Férel et Camoël atteignant maintenant 56.

L'association remercie la municipalité de Pénestin qui a accordé une subvention exceptionnelle pour acheter du matériel dans le cadre du développement du club.

En ce qui concerne la compétition, 8 équipes seniors sont engagées et 1 équipe jeune en championnat cadet (14 15 ans). La remontée de l'équipe 1 en D2 est en bonne voie (3 victoires sur 3 matchs), les autres équipes faisant un bon parcours ; les jeunes rencontrent des difficultés dues à leur inexpérience mais cela devrait s'améliorer d'ici la fin de saison. Actuellement, deux entraînements dirigés ont lieu : 1 par Catherine PATMANABHIN les mercredis après-midi pour les jeunes à Férel de 14h à 15h30, et l'autre par Simon PELE joueur de national le vendredi soir de 18h à 20h.

Si le tennis de table présente un intérêt éducatif indéniable pour les jeunes (adresse, déplacement, vitesse de perception et d'exécution, mais aussi de réflexion pour conclure une partie ou admission de l'échec) il n'en reste pas moins un excellent loisir sportif pour les seniors de tout âge, le nombre insuffisant de tables certains jeudis soirs en est la preuve. À ce sujet si les joueurs de Pénestin et de Férel ont trouvé leur rythme de croisière les lundis et jeudis soir, l'installation d'une table à Camoël pourrait permettre aux joueurs intéressés de pratiquer leur sport favori. Les nouveaux joueurs sont toujours les bienvenus !

Contacts :
Isabelle DELALANDE : 02 99 90 07 29
Michel YOU : 02 99 90 44 37

Site :
asgoelandpenestin.e-monsite.com





École Ste Jeanne d'arc/St Gildas

Quand vous lirez cet article, les élèves de CM1 et CM2 auront perdu leur teint halé de leur séjour à la neige, mais rien des souvenirs de cette semaine ne sera perdu dans leur mémoire.

De la neige, ils en ont eu. Dans les Pyrénées, à Estarvielle (Vallée du Louron) il a neigé trois fois plus qu'à l'ordinaire. L'ambiance était elle aussi particulièrement bonne entre les enfants, ont souligné les encadrants.

Ce temps fort qui marque la scolarité en primaire, n'a pu se vivre que grâce à l'engagement financier de l'association des parents d'élèves pour réduire le coût du séjour, et celui des parents. La participation de la commune à hauteur de 30 € par enfant est également une aide précieuse. Cet article offre l'occasion de mettre en valeur également l'investissement de l'enseignante Christelle qui a assuré l'organisation de cette classe de neige, ainsi que les deux accompagnateurs Marie-Jo et Dan qui ont apporté un cadre sécurisant, et affectif aux enfants.

Les deux classes qui étaient restées à Pénestin en ont profité pour étudier le thème de la montagne : paysages, activités spécifiques. Ils ont modelé des bonhommes de neige en argile et différents matériaux à défaut de le faire comme leurs aînés avec de la vraie neige. Ils ont comparé les paysages montagnards et celui qu'ils côtoient chaque jour : leur commune de Pénestin. Cette comparaison était bien venue, puisque c'est le projet d'année de l'école : « mieux connaître son milieu de vie proche : sa commune. »

Lors du dernier bulletin municipal de janvier, vous aviez pu lire que les CE et CP étaient allés à « Terre de sel » à Guérande découvrir le fonctionnement des marais salants. Depuis une élève de CP a invité sa grande tata Véronique, paludière, à venir à l'école parler de son métier.

En mai, les enfants ont été accueillis par des parents d'élèves mytiliculteurs et pêcheurs au port de Tréhiguier. Ils ont visité le phare et un chantier aquacole.

Une visite guidée par Jeannine Le Bihan, docteur en histoire, a permis aux enfants d'écouter l'histoire méconnue de certains bâtiments du centre bourg de Pénestin : l'église, l'ancien couvent, la mairie, et quelques maisons typiques du XVIIe et XVIIIe siècles.

Gageons que nos Pénestinois, après ces différentes sorties, aient un regard plus attentif à leur environnement immédiat, et prennent ainsi conscience de la richesse de leur commune.



▲ Découverte de la chaîne alimentaire de la vie dans les marais.

Dates à retenir :

- Portes ouvertes à l'école Ste Gildas pour présenter aux Pénestinois les nouveaux locaux scolaires (fin mai-début juin).
- Dimanche 23 juin : kermesse de l'école sur le site Petit Breton.
- Dimanche 4 août : Fête de la moule à Tréhiguier
- Samedi 7 septembre : concours de pétanque au Logo.

Pour tout contact :
Madame Servel Marie-Renée - directrice de l'école - 06 26 37 28 87

Sports et loisirs pour tous

Les animateurs bénévoles de SPORTS et LOISIRS pour TOUS vous attendent ! Le printemps arrive et les activités de plein air vont redevenir très agréables (randonnées, marche nordique, vélo ou pétanque).

Mais d'autres choix s'offrent à vous pour occuper votre semaine du lundi au vendredi. (Gymnastique (3 niveaux) mais aussi des activités culturelles, artistiques ou ludiques). Vous avez pu profiter de nos conférences gratuites, nous en avons eu quatre cette saison (2, 3 février - 15 février - 15 mars et 5 avril). Deux soirées « chants » ont déjà eu lieu... une troisième est programmée ! Une sortie d'une journée a été organisée pour la « fête des fleurs en Finistère ».

Nous ouvrons à toute personne intéressée le séjour « l'Auvergne des volcans » du 29 septembre au 5 octobre 2013.

Notre Atelier théâtre recrute ! Nous recherchons des Actrices et des Acteurs ainsi que toute personne pouvant aider aux décors, aux costumes, à la sono... contacter Lydie à ce sujet.

Renseignements et inscriptions auprès de Lydie Monier (présidente) : 02 23 10 00 71

Pour le voyage Monique Bertho : 02 99 90 41 11



▲ Notre section scrabble est toujours prête à profiter du mardi gras pour se déguiser !

Gymnastique & Bien-être

De 3 à 89 ans, l'Association propose d'accéder à une meilleure harmonie et la recherche d'un équilibre du corps et de l'esprit. Toujours avec un savoir-faire sérieux basé sur une technique éprouvée. Des activités diverses qui répondent aux différents besoins de chacun.

▶ **Éveil corporel** pour les 3-8 ans, adaptation d'un programme et entraînement à leur maturité psychomotrice (latéralisation, équilibre, temps de concentration, etc.).

▶ **Zumbatonic** pour les 8-12 ans, des cours différents de ceux distillés aux adultes, respect de leur résistance physique encore fragile et de leurs corps en pleine mutation.

▶ **Zumba-Gymtonique** pour les plus dynamique, rythmes latinos, des pas qui se confondent avec des bases de Fitness, les chorégraphies faciles à suivre, une expérience tonifiante pour vos muscles, énergisante pour votre corps, inspirante pour votre esprit !

▶ **Marche nordique** ce sport qui fait travailler 80 à 90 % des muscles du corps tout en ménageant les articulations. La technique s'acquiert au fil des séances, elle s'adresse au débutant, randonneurs et sportifs confirmés qui peuvent profiter du cadre de Pénestin.

▶ **Gymnastique douce**, énergétique. Cette dernière activité s'adresse à des adultes en activité ou retraité, en grande partie des seniors qui adhèrent à cette pratique pour agir sur l'énergie vitale et l'ensemble des fonctions corporelles et psychiques. Le travail allie le mouvement, la posture corporelle, la concentration et la respiration. L'activité est adaptée aux besoins de chacun avec une correction individuelle de la posture. Ainsi chacun peut trouver réponse à ces préoccupations. Elles peuvent être d'origine très variées telles que : stress affectif, douleurs et pathologies articulaires, effets secondaires à de lourds traitements, maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle, la fibromyalgie, la dépression, la DMLA, l'insuffisance respiratoire et cardiaque.

Le mieux-être, autant physique que psychique, manifesté par les pratiquants révèle que l'objectif premier de l'association est bien atteint par les participants. L'association devient lieu d'échange, de socialisation, d'entraide, et même de rupture d'isolement. L'ensemble des adhérents se réjouit de l'élection de notre animatrice bénévole, Marie-Jo Grégor au sein du conseil d'administration de l'EPMM du Comité départemental.

Tél. 02 99 90 33 08
Email : gym.bien.etre56@gmail.com

INSCRIPTIONS OUVERTES FAITES VITE !!!



L'outil en main : porte ouverte le 10 avril

« L'outil en main » a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles, généralement à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Les ateliers de L'outil en main Estuaire de Vilaine se déroulent à Férel, et sont ouverts aux enfants du canton de la Roche Bernard et communes limitrophes de Loire-Atlantique.

L'association organise une journée porte ouverte le mercredi 10 avril de 14h30 à 18h, rue des Tilleuls à Férel.

outilenmain.56mpg@orange.fr
06 77 15 19 27 - 02 99 90 90 09



Rappel aux associations

Changements à déclarer
Pensez à communiquer à la mairie les changements qui peuvent avoir lieu au sein de votre association (changement de bureau, adresses, n° de téléphones...) afin que le registre et les informations soient à jour.

Parution dans le bulletin
Pour les associations souhaitant faire paraître un article dans le bulletin municipal, envoyez vos infos par courriel à communication@mairie-penestin.com. La date limite de réception des articles pour le bulletin de cet été est fixée au 6 juin 2013. Tout document envoyé après cette date ne pourra être intégré au prochain bulletin.

RESPEV : Réseau de Santé de Proximité Estuaire de Vilaine

Vous êtes âgé ou handicapé, ou vous souffrez d'une maladie chronique ou invalidante, le réseau de santé peut vous aider à rester et à retourner vivre à votre domicile, dans les meilleures conditions. L'un de vos proches que vous aidez est dans cette situation : le réseau de santé peut également vous venir en aide.

▶ Dans quel cas ?

Conçu et porté par les professionnels des cantons de la Roche Bernard, de Muzillac ainsi que la commune de Péaule, il permet d'améliorer et mieux coordonner votre prise en charge médicale, paramédicale et sociale, et ainsi de :

- Favoriser votre maintien à domicile
- Vous aider à préparer votre sortie de l'hôpital vers votre domicile
- Vous informer et vous accompagner sur les aides possibles, humaines, matérielles ou financières
- Si nécessaire vous conseiller et vous orienter vers le ou le professionnel(s) ou service(s) le(s) mieux adapté(s) à votre situation.

▶ Pour quoi faire ?

En accord avec votre médecin traitant, un coordinateur viendra vous rencontrer à votre domicile ou à l'hôpital. Si nécessaire, vous pourrez également rencontrer : le médecin gériatre, l'assistante sociale, la diététicienne, l'ergothérapeute, la psychologue.

À l'issue de cette évaluation, des aides ou des solutions adaptées vous seront proposées ainsi qu'à votre médecin traitant. L'équipe du réseau pourra vous accompagner si nécessaire dans la mise en œuvre des solutions.

Le réseau de santé est également là pour aider et soutenir vos proches, vous informer et vous orienter si nécessaire, et mettre en lien les professionnels de santé, les services à la personne, les associations de bénévole, etc.

Vous restez libre à tout moment d'accepter ou non les solutions qui vous sont proposées, ainsi que du choix des professionnels.

▶ Combien ça coûte ?

Le réseau de santé est entièrement financé par l'État (Agence régionale de santé). Ses services vous sont donc proposés gratuitement.

Contact :
Tél. 02 23 10 14 92
Fax : 02 23 10 15 73
Email : respev@laposte.net



Avec le service sophia, l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques !



L'accompagnement sophia en pratique :
Les adhérents du Morbihan reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé.
Ils ont également accès, sur le site www.ameli-sophia.fr, à un espace d'information très complet sur le diabète.
Ils peuvent aussi bénéficier, selon leurs besoins, d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé sophia.

Comment bénéficier de sophia ?
sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée).
Les personnes concernées reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie les invitant à s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription joint.
sophia est un service gratuit, sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement.

Pour en savoir plus :
811 709 709
Prix d'un appel local depuis un poste fixe



Sites publics de vaccination en Bretagne

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'amélioration de la politique vaccinale, vous retrouverez sur ci-dessous les sites publics de vaccination du Morbihan. Si la majorité des vaccinations est effectuée par les médecins libéraux, les sites publics de vaccination viennent compléter l'offre gratuitement pour tous. Ce dispositif simple permet à toute personne qui se présente, de se faire vacciner sans aucune avance de frais et immédiatement si son état de santé le permet.

▶ Tout public :

Centre médico-social - 11 quai de Rohan
Lorient - Tél. 02 97 84 42 41

Centre médico-social - 4 rue de Rivoly
Pontivy - Tél. 02 37 25 05 24

Centre médico-social - 26 bd de la Paix
Vannes - Tél. 02 97 54 76 33

▶ Voyageurs :

Centre de vaccinations internationales
Rampe de l'Hôpital des armées
Lorient - Tél. 02 97 12 00 12

Centre de vaccinations internationales
Centre hospitalier de Pontivy Kério
Noyal Pontivy - Tél. 02 97 79 01 40

▶ Etudiants :

Ctre de médecine préventive universitaire
rue Saint-Maudé, bât. sciences 2
Lorient - Tél. 02 97 87 45 99

Ctre de médecine préventive universitaire
Campus Tohannic, centre Yves Coppens
Vannes - Tél. 02 97 01 27 21

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural

▶ L'ADMR
Votre association d'aide à domicile en milieu rural, rayonne sur les communes d'Arzal, Camoël, Férel et Pénestin. L'association a pour objectif d'apporter un soutien à domicile aux personnes en difficulté.

▶ AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES
Nous apportons un soutien matériel en organisant l'entretien de la maison, la préparation des repas, le repassage, les courses. Nous apportons également un soutien moral en étant à l'écoute de la personne afin de rompre l'isolement. Nous facilitons également le retour et le maintien à domicile après une hospitalisation.

▶ AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Nous avons pour vocation le maintien à domicile des personnes handicapées qui ne peuvent assurer les actes essentiels de la vie.

▶ AIDE A LA FAMILLE
Nous intervenons lorsqu'un soutien est nécessaire pour une grossesse, une naissance, une maladie, un décès, une aide dans les relations parents/enfants, un désir de préserver l'équilibre familial.

▶ RETOUR D'HOSPITALISATION
À votre retour de l'hôpital, et ce, quel que soit votre âge, nous pouvons intervenir temporairement pour organiser l'entretien de la maison, le repassage grâce aux conventions que nous avons signé avec la plupart des mutuelles. Cette attribution d'heures ménagères est généralement gratuite.

▶ TÉLÉASSISTANCE
Ce Service permet de rompre la solitude et d'assurer la sécurité chez soi. Une pression sur un médaillon porté autour du cou ou un bracelet-montre vous met en contact 24h/24h, 7 jours/7 jours avec une opératrice pour un réconfort ou pour organiser un secours.

Pour tous ces services, des aides financières sont possibles. Vous bénéficiez d'une réduction fiscale égale à 50 % des sommes versées à l'ADMR.

Pour tous renseignements nous sommes à votre disposition :

Marie-Odile JARLIGANT
Présidente - 06 87 77 54 81

Monique CHIARENZA
Bénévole sur Pénestin - 02 23 10 01 35

Marie-Anne RIVAL
Bénévole sur Férel - 02 99 90 60 03

Corinne WINCKELMULLER
Secrétaire administrative - 02 99 90 57 48

Horaires d'ouverture du secrétariat à la Mairie de Camoël :
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h - 14h à 15h30
Jeudi : 10 à 12h
Vendredi : 10h à 12h - 14h à 15h30



Ligue contre le cancer

▶ Qu'est-ce que la Ligue contre le Cancer ?
C'est une association agréée nationale qui regroupe 103 comités départementaux. Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux, cliniques, du département afin d'aider les malades au plus près. Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations à notre profit.

▶ Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?
Nous avons 3 axes d'activité :
- l'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56 finance 14 projets de recherche.
- l'aide directe aux malades (40 %) : nous sommes le plus proche possible des malades avec de l'aide à domicile (10h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique, des soins et des conseils esthétiques (perruques) qui apportent une "bulle de confort" à un corps maltraité par la maladie.
- le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil. (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéfices de l'activité physique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

▶ Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?
Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques), et au comité départemental à Vannes : 02 97 54 18 18. Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur **www.ligue-cancer.net**.





Bretagne Sud Habitat : devenir propriétaire à moindre coût

Bretagne Sud Habitat (BSH) a initié, depuis 2004, une politique de vente de son patrimoine afin de favoriser le parcours résidentiel des locataires en leur proposant de devenir propriétaire de leur habitation, et ce à des conditions financières et juridiques particulièrement intéressantes.
Les locataires des groupes mis en ventes ne sont pas obligés de devenir propriétaire de leur logement. S'ils ne le souhaitent/veulent pas, ils peuvent demeurer locataires à Bretagne Sud Habitat aussi longtemps qu'ils le souhaitent aux conditions prévues dans leur contrat de location.
Dès lors qu'un locataire, inclus dans le plan de vente de BSH, notifie sa volonté de quitter le logement, BSH applique la réglementation relative à la vente de logements « HLM » vacants. Cette réglementation précise que le logement libéré peut être acheté en priorité par un locataire du parc social, puis par toute personne intéressée par l'achat sous certaines conditions.
Sur le territoire de Pénestin, des pavillons locatifs sociaux à la résidence « La Sauleraie » (groupe n° 1019) sont à vendre selon ces dispositions.

Pour plus de renseignements :
www.bretagne-sud-habitat.fr

Location courts de tennis

La réservation des courts de tennis municipaux, situés en face du complexe Lucien Petit-Breton, est à faire au Narval, 14 rue du Calvaire.

Tél. 02 99 90 30 20

Pénestin accueille Frangy en avril

Le Comité de Jumelage de Pénestin accueillera M. et Mme le Maire de Frangy, ainsi que le Comité de Jumelage de la commune savoyarde lors du Printemps des Rencontres 2013 (du 26 au 29 avril exactement). Deux viticulteurs de Frangy feront également le déplacement sur le marché du terroir, pour faire découvrir vins ainsi que des fromages, chocolats et autres spécialités savoyardes. Enfin, un repas typique savoyard sera proposé le samedi 27/04 à la salle Petit-Breton en partenariat avec An Divar Dans qui fera son fest-noz (réservation et information auprès de l'OTSI de Pénestin).



▲ Le bateau Amega aux couleurs de Pénestin a été mis à l'eau le 25 mars au port à sec de Tréhiguier...

▼ Les élèves de l'école st Gildas - Ste Jeanne d'Arc ont défilé dans les rues de Pénestin à l'occasion du carnaval, le 21 mars.





MAIRIE : 44 rue du Calvaire.	02 23 100 300
LA POSTE : 46 rue du Calvaire.	02 99 90 36 37
OFFICE DE TOURISME : allée du Grand Pré.	02 99 90 37 74
POLICE MUNICIPALE :	06 22 05 70 53 ou 06 22 05 70 79 ou 06 25 16 04 57
GENDARMERIE :	17, 02 99 90 61 06, en saison : 02 99 90 38 22
POMPIERS :	18
URGENCES MÉDICALES :	02 97 68 42 42
SAMU :	15
PRESBYTÈRE : 2 allée Bellevue	02 99 90 30 47
EDF (DÉPANNAGE) :	0 810 333 356
SOCIÉTÉ DES EAUX DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE :	0 811 460 312
SNSM (été seulement) :	02 23 10 03 00
CABINET MÉDICAL : 44 rue de l'Église.	02 99 90 30 87
PHARMACIE : 22 rue de l'Église.	02 99 90 30 18
CABINET INFIRMIER : 15 rue de Pont Cano.	02 99 90 34 48
CABINET DENTAIRE : 13 rue de Pont Cano.	02 99 90 36 60
FOYER LOGEMENT (EHPAD) : rue de Trémer.	02 99 90 37 37
KINÉSITHÉRAPEUTE : 77 bis rue du Calvaire.	02 99 90 38 73

ASSOCIATIONS :

ACAC (Ass. des Commerçants et Artisans du Closo) :	C. Moreau
ACAP (Ass. des Commerçants et Artisans de Pénestin) : SOULET Jean-Pierre, 34 lotissement de la Lande Menue.	02 99 90 47 83
ADCP (Ass. de Défense des Caravaniers de Pénestin) : GUERIN Gilles, St-Nazaire.	02 40 66 71 11
AMICALE LAÏQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE J.E. LABOUREUR DE PÉNESTIN BIZEUL Nadine, 250 route de Brancelin.	02 99 90 43 11
ALTER GUSTO (association entre producteurs et consom'acteurs) : C. BARDUGONI	06 78 56 69 99
AMICALE DES POMPIERS : VAUGRENARD Daniel.	02 99 90 31 93
ANCIENS COMBATTANTS : CHARIER Maurice, Place des Embruns.	02 23 10 01 05
AN DIVAR DANS : KIRCHEN Romain, route du Roy Toullan.	
ASSOCIATION DE DÉFENSE DES USAGERS DES CALES DE MISE À L'EAU ET DES MOUILLAGES DE PÉNESTIN : GARREAU Bernard, ch. du Yoquo	06 32 94 45 26
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS PÉNESTINOIS : GUIBERT Gwenvaelle, rue de la Plage.	
AS LES GOÉLANDS (Tennis de Table) : YOU Michel, 679 route de Loscolo.	02 99 90 44 37
A.U.M.M. (Ass. des Usagers du Mouillage du Mareclé) : GALLET Bernard, 10 chemin de Biolle.	02 99 90 49 36
A.U.M.P. (Ass. des Usagers du Mouillage de Poudrantais) : LECOMTE Marie-Thérèse, 33 allée de Poudrantais	02 99 90 32 07
A.U.M.C.M (Ass. des Usagers du Mouillage de Camaret et Men-Armor) : M. LE GOUEF, 26 rue du Calvaire.	02 99 90 40 85
A.U.M.P.B. (Ass. des Usagers des Mouillages de la Pointe du Bile) : ROUE Alain, 30 rue de la Basse Chénaie 44300 NANTES	02 40 52 17 97
A.U.P.P.T (Ass. Des Usagers Plaisanciers du Port de Tréhiguier) : REGNAULT Jean-Claude, 5 place des Fougères, 56760 Pénestin.	02 99 90 44 35
A.V.P.P. (Ass. de Valorisation du Patrimoine de Pénestin) : LANDRIEAU Kléber, Versailles.	02 99 90 34 45
BASKET SUD VILAINE : TOBIE Bernard, 7 rue de l'Église.	02 99 90 41 51
BUHEZEK (MUSIQUE BRETONNE) : MAHÉ Jean-Pierre, allée des Aulnes.	02 99 90 46 45
CANTINE SCOLAIRE : CRUSSON Séverine, Le Foy.	02 23 10 00 90
CAVALIERS DE SUD-VILAINE : VAUGRENARD Joseph, Trébestan.	02 99 90 31 66
COMITÉ DE JUMELAGE : BERNARD Rénald, 44 rue du Calvaire.	02 23 100 300
COUP DE CŒUR À MANOKA : M. LE FISHER, 44 rue du Calvaire.	02 99 90 31 66
CLUB NAUTIQUE : TRÉVINAL Gildas	02 99 90 32 50
CONFRÉRIE DES BOUCHOTEURS : METAYER Pascal, 44 rue du Calvaire.	06 03 01 16 25
ENDURANCE PENESTINOISE : PRUNIER Stéphane.	02 99 90 33 52
FASILA MUSIQUE : ROSÉ Melrose	06 11 14 47 61
FCSV (Football Club Sud Vilaine) : VAILLANT Claude, Lotissement Maro.	02 99 90 47 57
GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE PÉNESTIN : KERGOSIEN Loïc, Le Val.	
GYMNASTIQUE & BIEN-ÊTRE GRÉGOR Marie-jo,170 allée Grand Pré	02 99 90 33 08
KER BRANCELIN : HAUDRECHY François, 282 rue de Brancelin.	
LES AILES D'OR : CRUSSON Michel, Kerascouët.	06 08 21 95 30
LES FLOTS BLEUS : PONTILLON Annie, Allée du Manoir.	02 99 90 31 61
L'ESTUAIRE : PHILIPP Bruno, 191 Pointe du Bile.	06 11 97 91 59
LES AMIS DU PAYS ENTRE MES ET VILAINE : ECHARD Marie-Armelle, Route du Lomer.	02 99 90 36 80
LES IBIS : HUGUET Frédérique, rue du Calvaire.	02 90 50 40 29
LOGO MOTIV' : METAYER Julien, 30 rue du Port.	
LECTURE ET DÉTENTE : Rue Jacques Prévert.	02 99 90 41 99
MER ET NATURE : CRUSSON Robert, 40 rue de l'Église.	02 40 01 75 38
MYTILICULTEURS : PORCHER Christophe, rue Bel Air.	02 99 90 35 45
OFFICE DE TOURISME : DYCZKO André, Allée du grand Pré.	02 99 90 37 74
OGEC (Organ. Gestionnaire d'Enseignement Catholique) : EONNET Colette, Kervraud.	02 99 90 42 63
PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PRIVÉE : GILBERT Aline, Chemin du Pérène.	02 99 90 48 98
PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE : BRIÈRE Annie, rue du port - Tréhiguier.	
PENS'SOLEXINE : LE FICHER Jo, 44 rue du Calvaire	06 35 18 14 11
PÉTANQUE PÉNESTINOISE : ELIN Christophe.	06 07 69 10 92
RETOUR AUX SOURCES : ESCOLANO, place de la Fontaine.	06 78 47 47 61
SOCIÉTÉ DE CHASSE : BERNARD Muriel.	06 15 42 86 36
SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS : MONIER Lydie, Le Toquen.	02 23 10 00 71
TENNIS SUD VILAINE : CABA Yannick, Pont-Mahé.	09 61 31 49 08
UN AUTRE REGARD : PONTILLON Jean-Claude, Allée du Manoir.	02 99 90 31 61
YOGA... LA SOURCE : PRUNIER Régine, Chemin du Galiédais.	02 99 90 43 79

PENESTIN

www.mairie-penestin.com

27 & 28 avril

PRINTEMPS des RENCONTRES

Jardinage

Jeux

Musique

Danse

Broderie

Poterie

Patrimoine

Sports...

Musique
Holy Mushroom
Dimanche à 15h

Volière
Carrefour
des Assos
Bourse aux
oiseaux...

GRATUIT

Foyer - Salle des Fêtes

